

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version 8.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 656958-00016 Date de dernière parution: 04/09/2022
Date de la première parution: 05/02/2016

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc
Adresse : 126 E. Lincoln Avenue
Rahway, New Jersey U.S.A. 07065
Téléphone : +1-908-740-4000
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire
Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Dommmages oculaires graves : Catégorie 1
Sensibilisation de la peau : Sous-catégorie 1B
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 1 (Tractus gastro-intestinal, Sang, système lymphatique, Foie, Prostate)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H361d Susceptible de nuire au fœtus.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Tractus gastro-intestinal, Sang, système lymphatique, Foie, Prostate) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version 8.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 656958-00016 Date de dernière parution: 04/09/2022
 Date de la première parution: 05/02/2016

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P260 Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou aérosols.
 P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.
 P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
 P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
 P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

| Nom Chimique | Nom commun/Synonyme | No. CAS | Concentration (% w/w) |
|-----------------------|------------------------------|------------|------------------------|
| Pétrolatum | Donnée non disponible | 8009-03-8 | $\geq 80 - \leq 100$ * |
| Oxyde de zinc | Monoxyde de zinc | 1314-13-2 | $\geq 10 - < 30$ * |
| Salicylate de méthyle | 2-hydroxybenzoate de méthyle | 119-36-8 | $\geq 1 - < 5$ * |
| [2-[(2,6- | Donnée non | 15307-79-6 | $\geq 1 - < 5$ * |

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version 8.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 656958-00016 Date de dernière parution: 04/09/2022
 Date de la première parution: 05/02/2016

| | | | |
|---|------------|----------|------------------|
| Dichloro-phényl)amino]phényl]a cétate de sodium | disponible | | |
| (+)-Bornane-2-one | D-camphre | 464-49-3 | $\geq 1 - < 5$ * |

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Faire appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
Faire appel à une assistance médicale.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.
Susceptible de nuire au fœtus.
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
- Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique d'extinction
- Moyens d'extinction inadéquats : Inconnu.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Composés chlorés
Oxydes d'azote (NO_x)
Oxydes de sodium

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 04/09/2022 |
| 8.2 | 10/01/2022 | 656958-00016 | Date de la première parution: 05/02/2016 |

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.
Évacuer la zone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.
Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination.
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage.
Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.
Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.
Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou aérosols.
Ne pas avaler.
Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.
Se laver la peau soigneusement après manipulation.
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version 8.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 656958-00016 Date de dernière parution: 04/09/2022
 Date de la première parution: 05/02/2016

- Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés.
 Garder sous clef.
 Garder hermétiquement fermé.
 Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
 Oxydants forts
 Substances et mélanges auto-réactifs
 Peroxydes organiques
 Produits explosifs
 Gaz

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants | No. CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base |
|---------------|-----------|------------------------------------|---|-----------|
| Pétrolatum | 8009-03-8 | TWA (Brouillard) | 5 mg/m ³ | CA AB OEL |
| | | STEL (Brouillard) | 10 mg/m ³ | CA AB OEL |
| | | VEMP (Brouillard) | 5 mg/m ³ | CA QC OEL |
| | | VECD (Brouillard) | 10 mg/m ³ | CA QC OEL |
| | | TWA (Brouillard) | 1 mg/m ³ | CA BC OEL |
| | | TWA (Fraction inhalable) | 5 mg/m ³ | ACGIH |
| Oxyde de zinc | 1314-13-2 | TWA (Respirable) | 2 mg/m ³ | CA AB OEL |
| | | STEL (Respirable) | 10 mg/m ³ | CA AB OEL |
| | | TWA (Respirable) | 2 mg/m ³ | CA BC OEL |
| | | STEL (Respirable) | 10 mg/m ³ | CA BC OEL |
| | | VEMP (poussière respirable) | 2 mg/m ³ | CA QC OEL |
| | | VECD (poussière respirable) | 10 mg/m ³ | CA QC OEL |
| | | TWA (Fraction respirable) | 2 mg/m ³ | ACGIH |
| | | STEL (Fraction respirable) | 10 mg/m ³ | ACGIH |

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version 8.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 656958-00016 Date de dernière parution: 04/09/2022
 Date de la première parution: 05/02/2016

| | | | | |
|---|------------|------|-------------------------------|-----------|
| [2-[(2,6-Dichloro-phényl)amino]phényl]acétate de sodium | 15307-79-6 | TWA | 100 µg/m ³ (OEB 2) | Interne |
| Autres informations: Peau | | | | |
| (+)-Bornane-2-one | 464-49-3 | STEL | 3 ppm 19 mg/m ³ | CA AB OEL |
| | | TWA | 2 ppm 12 mg/m ³ | CA AB OEL |
| | | TWA | 2 ppm | CA BC OEL |
| | | STEL | 3 ppm | CA BC OEL |
| | | VECD | 3 ppm 19 mg/m ³ | CA QC OEL |
| | | VEMP | 2 ppm 12 mg/m ³ | CA QC OEL |
| | | TWA | 2 ppm | ACGIH |
| | | STEL | 3 ppm | ACGIH |

Mesures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
 Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques

Protection des mains

Matériau : Gants résistants aux produits chimiques

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration dans les gants n'a pas été établi. Changer souvent de gants. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:
 Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent être portées.
 S'il y a un risque d'éclaboussures, porter :
 Écran facial

Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition.
 Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.)

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 04/09/2022 |
| 8.2 | 10/01/2022 | 656958-00016 | Date de la première parution: 05/02/2016 |

Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|---|--|
| Aspect | : onguent |
| Couleur | : rouge pâle |
| Odeur | : aromatique |
| Seuil de l'odeur | : Donnée non disponible |
| pH | : Donnée non disponible |
| Point de fusion/congélation | : Donnée non disponible |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition | : Donnée non disponible |
| Point d'éclair | : Donnée non disponible |
| Taux d'évaporation | : Donnée non disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Non classé comme risque d'inflammabilité |
| Inflammabilité (liquides) | : Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure | : Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure | : Donnée non disponible |
| Pression de vapeur | : Donnée non disponible |
| Densité de vapeur relative | : Donnée non disponible |
| Densité relative | : Donnée non disponible |
| Densité | : Donnée non disponible |
| Solubilité | |
| Solubilité dans l'eau | : Donnée non disponible |
| Coefficient de partage (n- | : Donnée non disponible |

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version 8.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 656958-00016 Date de dernière parution: 04/09/2022
Date de la première parution: 05/02/2016

octanol/eau)
Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible
Température de décomposition : Donnée non disponible
Viscosité
Viscosité, cinématique : Donnée non disponible
Propriétés explosives : Non explosif
Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
poids moléculaire : Donnée non disponible
Taille des particules : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses : Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter : Inconnu.
Produits incompatibles : Oxydants
Produits de décomposition dangereux : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies possibles d'exposition**

Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Composants:**Pétrolatum:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version 8.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 656958-00016 Date de dernière parution: 04/09/2022
 Date de la première parution: 05/02/2016

lares

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
 Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
 Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Oxyde de zinc:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.7 mg/l
 Durée d'exposition: 4 h
 Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
 Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
 Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
 Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Salicylate de méthyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 890 mg/kg

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 55 - 240 mg/kg

DL50 (Souris): 170 - 389 mg/kg

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : DL50 (Rat): 97 - 161 mg/kg
 Voie d'application: Intraveineuse

DL50 (Souris): 92 - 147 mg/kg
 Voie d'application: Intraveineuse

(+)-Bornane-2-one:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris): > 300 - 2,000 mg/kg
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Estimation de la toxicité aiguë (Les êtres humains): > 50 - 500 mg/kg

Méthode: Jugement d'expert

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 0.5 mg/l
 Durée d'exposition: 4 h
 Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version 8.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 656958-00016 Date de dernière parution: 04/09/2022
Date de la première parution: 05/02/2016

lares

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Pétrolatum:**

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Oxyde de zinc:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Salicylate de méthyle:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Résultat : irritant

(+)-Bornane-2-one:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

Composants:**Pétrolatum:**

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Oxyde de zinc:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version 8.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 656958-00016 Date de dernière parution: 04/09/2022
Date de la première parution: 05/02/2016

Salicylate de méthyle:

Espèce : Culture tissulaire
Méthode : Directives du test 491 de l'OECD
Résultat : Des effets irréversibles aux yeux

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Résultat : Irritation légère des yeux

(+)-Bornane-2-one:

Résultat : Irritation des yeux
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Sensibilisation cutanée ou respiratoire**Sensibilisation de la peau**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Pétrolatum:**

Type d'essai : Test de Buehler
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Résultat : négatif
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Oxyde de zinc:

Type d'essai : Essai de maximisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD
Résultat : négatif

Salicylate de méthyle:

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Souris
Résultat : positif

Évaluation : Possibilité ou évidence d'un degré allant de faible à modéré de sensibilisation cutanée chez l'être humain

(+)-Bornane-2-one:

Type d'essai : Test de Buehler
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 04/09/2022 |
| 8.2 | 10/01/2022 | 656958-00016 | Date de la première parution: 05/02/2016 |

Résultat : négatif
 Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Mutagenécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Pétrolatum:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
 Résultat: négatif
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
 Espèce: Souris
 Voie d'application: Injection intrapéritonéale
 Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
 Résultat: négatif
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Oxyde de zinc:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
 Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
 Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
 Résultat: équivoque

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
 Résultat: équivoque

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
 Espèce: Rat
 Voie d'application: inhalation (poussière/brume/émanations)
 Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
 Résultat: négatif

Type d'essai: Mutagenécité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)
 Espèce: Rat
 Voie d'application: inhalation (poussière/brume/émanations)
 Résultat: positif

Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
 Espèce: Souris
 Voie d'application: Injection intrapéritonéale
 Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
 Résultat: négatif

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version 8.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 656958-00016 Date de dernière parution: 04/09/2022
 Date de la première parution: 05/02/2016

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Les données ne soutiennent pas le classement comme un mutagène des cellules germinales.

Salicylate de méthyle:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
 Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
 Résultat: négatif

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
 Résultat: négatif

Type d'essai: Lymphome de la souris
 Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Aberration chromosomique
 Espèce: CHO
 Résultat: négatif

(+)-Bornane-2-one:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
 Résultat: négatif
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
 Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
 Résultat: négatif
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
 Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Mutagenécité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)
 Espèce: Souris
 Voie d'application: Ingestion
 Résultat: négatif
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
 Espèce: Souris
 Voie d'application: Contact avec la peau
 Résultat: négatif
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version 8.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 656958-00016 Date de dernière parution: 04/09/2022
Date de la première parution: 05/02/2016

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Pétrolatum:**

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif

Oxyde de zinc:

Espèce : Souris
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 1 années
Résultat : négatif
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Salicylate de méthyle:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif

Espèce : Souris
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus.

Composants:**Pétrolatum:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Test de dépistage de la toxicité sur la reproduction et le développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version 8.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 656958-00016 Date de dernière parution: 04/09/2022
 Date de la première parution: 05/02/2016

Voie d'application: Contact avec la peau
 Résultat: négatif
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Oxyde de zinc:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
 Espèce: Rat
 Voie d'application: Ingestion
 Résultat: négatif
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
 Espèce: Rat
 Voie d'application: inhalation (poussière/brume/émanations)
 Méthode: Directives du test 414 de l'OECD
 Résultat: négatif
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Salicylate de méthyle:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur trois générations
 Espèce: Rat
 Voie d'application: Ingestion
 Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
 Espèce: Rat
 Voie d'application: Ingestion
 Résultat: positif
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Développement embryofœtal
 Espèce: Singe
 Voie d'application: Ingestion
 Résultat: positif
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Une certaine évidence d'effets néfastes sur le développement, sur la base d'expérimentations sur des animaux.

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Fertilité
 Espèce: Rat, mâle et femelle
 Voie d'application: Oral(e)
 Fertilité: NOAEL: 4 Poids corporel mg / kg
 Résultat: Aucune incidence sur la fécondité.

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version 8.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 656958-00016 Date de dernière parution: 04/09/2022
 Date de la première parution: 05/02/2016

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Croissance
 Espèce: Rat
 Voie d'application: Oral(e)
 Toxicité pour le développement: LOAEL: 1 Poids corporel mg / kg
 Résultat: Embryotoxicité., Aucun effet tératogène.

Type d'essai: Croissance
 Espèce: Lapin
 Voie d'application: Oral(e)
 Toxicité pour le développement: LOAEL: 5 Poids corporel mg / kg
 Résultat: Embryotoxicité., Aucun effet tératogène.

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Susceptible de nuire au fœtus.

(+)-Bornane-2-one:

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
 Espèce: Rat
 Voie d'application: Ingestion
 Résultat: négatif

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

(+)-Bornane-2-one:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.
 Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

STOT - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Tractus gastro-intestinal, Sang, système lymphatique, Foie, Prostate) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

Oxyde de zinc:

Évaluation : Aucun effet significatif n'a été observé sur la santé des animaux à des concentrations de 0,2 mg/l/6h/jour ou moins.

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Organes cibles : Tractus gastro-intestinal, Sang, système lymphatique, Foie, Prostate
 Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Pétrolatum:

Espèce : Rat

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version 8.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 656958-00016 Date de dernière parution: 04/09/2022
Date de la première parution: 05/02/2016

NOAEL : 5,000 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 a

Oxyde de zinc:

Espèce : Rat, mâle
NOAEL : 0.0015 mg/l
Voie d'application : inhalation (poussière/brume/émanations)
Durée d'exposition : 3 mois
Méthode : Directives du test 413 de l'OECD

Salicylate de méthyle:

Espèce : Rat
NOAEL : 50 mg/kg
LOAEL : 250 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 a

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Espèce : Rat
LOAEL : 0.25 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 98 w
Organes cibles : Tractus gastro-intestinal, Sang, système lymphatique, Foie, Prostate

Espèce : Chien
LOAEL : 1 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 12 w
Organes cibles : Sang

Espèce : Babouin
NOAEL : 0.5 mg/kg
LOAEL : 5 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 52 w
Organes cibles : Tractus gastro-intestinal, Sang
Symptômes : constipation, Diarrhée

(+)-Bornane-2-one:

Espèce : Rat
NOAEL : > 200 mg/kg
Voie d'application : Contact avec la peau
Durée d'exposition : 13 Sem.
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version 8.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 656958-00016 Date de dernière parution: 04/09/2022
Date de la première parution: 05/02/2016

Évaluation de l'exposition humaine**Composants:****[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:**

Ingestion : Symptômes: Douleur abdominale, Diarrhée, constipation, brûlure d'estomac, Ulcération, Étourdissements, Migraine, Difficultés respiratoires, Éruption

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Composants:****Pétrolatum:**

Toxicité pour les poissons : LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): >= 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 10 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Oxyde de zinc:

Toxicité pour les poissons : CL50: > 0.1 - 1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.136 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version 8.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 656958-00016 Date de dernière parution: 04/09/2022
 Date de la première parution: 05/02/2016

- NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 0.01 - 0.1 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Jordanella floridae (poisson-étoile)): > 0.01 - 0.1 mg/l
 Durée d'exposition: 14 Sem.
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): > 0.01 - 0.1 mg/l
 Durée d'exposition: 7 jr
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Salicylate de méthyle:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 10 - 100 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 10 - 100 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 1.6 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 0.79 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les microorganismes : EC10 (Pseudomonas putida): 140 mg/l
 Durée d'exposition: 16 h

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 166.6 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 80.1 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 71.9 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 04/09/2022 |
| 8.2 | 10/01/2022 | 656958-00016 | Date de la première parution: 05/02/2016 |

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 49.2 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.32 mg/l

Durée d'exposition: 32 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 10 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

(+)-Bornane-2-one:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 10 - 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 - 10 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 1 - 10 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 0.01 - 0.1 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les microorganismes : CE50: > 100 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Persistance et dégradabilité

Composants:

Pétrolatum:

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 04/09/2022 |
| 8.2 | 10/01/2022 | 656958-00016 | Date de la première parution: 05/02/2016 |

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
 Biodégradation: 31 %
 Durée d'exposition: 28 jr
 Méthode: Directives du test 301F de l'OECD
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Salicylate de méthyle:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
 Biodégradation: 98.4 %
 Durée d'exposition: 28 jr

(+)-Bornane-2-one:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
 Méthode: Directives du test 301F de l'OECD
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Oxyde de zinc:

Bioaccumulation : Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
 Coefficient de bioconcentration (BCF): 78 - 2,060

Salicylate de méthyle:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 2.55

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.51

(+)-Bornane-2-one:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 2.3

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
 Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version 8.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 656958-00016 Date de dernière parution: 04/09/2022
 Date de la première parution: 05/02/2016

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****UNRTDG**

No. UN : UN 3077
 Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
 (Zinc oxide, Sodium [2-[(2,6-dichlorophenyl)amino]phenyl]acetate)
 Classe : 9
 Groupe d'emballage : III
 Étiquettes : 9

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3077
 Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.
 (Zinc oxide, Sodium [2-[(2,6-dichlorophenyl)amino]phenyl]acetate)
 Classe : 9
 Groupe d'emballage : III
 Étiquettes : Miscellaneous
 Instructions de conditionnement (avion cargo) : 956
 Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 956
 Dangereux pour l'environnement : oui

Code IMDG

No. UN : UN 3077
 Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
 (Zinc oxide, Sodium [2-[(2,6-dichlorophenyl)amino]phenyl]acetate)
 Classe : 9
 Groupe d'emballage : III
 Étiquettes : 9
 EmS Code : F-A, S-F
 Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**TDG**

No. UN : UN 3077
 Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
 (Oxyde de zinc, [2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium)
 Classe : 9
 Groupe d'emballage : III
 Étiquettes : 9
 Code ERG : 171

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 04/09/2022 |
| 8.2 | 10/01/2022 | 656958-00016 | Date de la première parution: 05/02/2016 |

Polluant marin : oui(Oxyde de zinc, [2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium)

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

| | |
|-------|-----------------|
| AICS | : non établi(e) |
| DSL | : non établi(e) |
| IECSC | : non établi(e) |

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

| | |
|------------------|---|
| ACGIH | : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV) |
| CA AB OEL | : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) |
| CA BC OEL | : Canada. LEP Colombie Britannique |
| CA QC OEL | : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air |
| ACGIH / TWA | : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h |
| ACGIH / STEL | : Limite d'exposition à court terme |
| CA AB OEL / TWA | : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures |
| CA AB OEL / STEL | : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes |
| CA BC OEL / TWA | : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h |
| CA BC OEL / STEL | : limite d'exposition à court terme |
| CA QC OEL / VEMP | : Valeur d'exposition moyenne pondérée |
| CA QC OEL / VECD | : Valeur d'exposition de courte durée |

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des

Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 04/09/2022 |
| 8.2 | 10/01/2022 | 656958-00016 | Date de la première parution: 05/02/2016 |

produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECL - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 10/01/2022
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F